

& à la fortie des membres , & la porte nommée statthoudérienne sera tenue ouverte.

La compagnie des Indes-orientales , accablée de dettes , tomboit dans un discrédit qui ne menaçoit de rien moins , que de sa ruine totale. Elle avoit toujours demandé & obtenu des secours du gouvernement ; mais enfin revenant à la charge trop souvent , & les secours qu'on lui accordoit , n'aboutissant qu'à une dissipation plus grande , la province de Hollande qui pour sa quote-part des sommes prêtées à la compagnie , est en avance de plus de 40 millions , a enfin voulu éclairer de près son régime intérieur ; à cet effet , elle avoit nommé une commission , pour examiner l'état des finances de cette compagnie. Mrs. les commissaires ont été d'avis , que la province de Hollande ne devoit plus fournir aucun secours en argent , qu'au préalable , la dite compagnie ne se soumit au plan de redressement , joint au rapport. Ce rapport , aiant été changé en résolution , & cette résolution provinciale aiant été portée aussi à l'assemblée de Leurs Hautes Puissances les Etats-généraux , elle y a été convertie en résolution générale des provinces de la confédération , à la pluralité des voix des quatre provinces de Hollande , d'Utrecht , d'Overysel & de Groningue ; celles de Gueldre , de Zélande & de Frise l'aient prise *ad referendum*. — Il paroît que la compagnie des Indes-occidentales se trouve dans une détresse d'argent , semblable à celle dont se plaint la compagnie orientale : on doit en juger